



DES SANCTIONS, MINE DE RIEN

RÉSUMÉ

2 Juillet 2020



En décembre 2017, Dan Gertler, sulfureux magnat du secteur minier était dans le pétrin. Les États-Unis venaient de le sanctionner pour avoir fait fortune via des « accords miniers entachés de corruption » en République démocratique du Congo (RDC). Par cette décision, ils entendaient mettre un terme à la lucrative carrière d'intermédiaire de Gertler, spécialisé dans le négoce de contrats entre l'état congolais et certaines des plus grandes multinationales minières au monde.

Les sanctions américaines contre Gertler allaient non seulement détruire sa réputation, mais aussi interdire aux individus, banques et sociétés américaines de faire affaire avec lui. Dans notre économie mondialisée, où la plupart des transactions se font en dollars par le biais de banques américaines, cela signifie que même les entités non américaines allaient devoir cesser de travailler avec Gertler.

Pour un homme d'affaires international comme Gertler, ces sanctions avaient l'effet d'une condamnation à mort financière. Elles semblaient marquer la fin d'une ère dans le secteur minier de la RDC, ère dominée par l'impunité et par l'alliance lucrative entre Gertler et l'ancien président de la RDC, Joseph Kabila.

Ayant pris les rênes du pouvoir en 2001, Joseph Kabila a finalement quitté ses fonctions début 2019, ouvrant la voie à la première passation de pouvoir pacifique du pays depuis son indépendance en 1960. Cependant, les élections, qui se sont tenues après un retard de deux ans durant lequel Joseph Kabila s'est accroché au pouvoir au-delà de son mandat constitutionnel, ont été entachées d'irrégularités. Dès l'annonce des résultats, des rumeurs ont circulé selon lesquelles le nouveau président Félix Tshisekedi avait conclu un accord avec Joseph Kabila, qui a conservé son pouvoir politique et son influence sur de nombreuses institutions du pays. Le parti de Joseph Kabila domine l'assemblée nationale de la RDC et fait partie d'un gouvernement de coalition sous la direction de Félix Tshisekedi.

Notre rapport soulève la question de savoir si Gertler a continué d'agir aussi librement qu'avant

dans le secteur minier de la RDC, ce malgré les sanctions américaines prononcées contre lui et ses entreprises. Ses liens étroits avec l'élite politique congolaise – avant tout Kabila – et l'utilisation d'une série de sociétés-écran et de mandataires, aurait permis au milliardaire de déjouer et de contrecarrer les sanctions américaines.

Notre enquête avance des preuves selon lesquelles, de décembre 2017 à mars 2019, Gertler semble avoir utilisé un réseau de blanchiment d'argent déployé entre la RDC, l'Europe et Israël pour tenter de contourner les sanctions américaines et continuer à acquérir des actifs miniers en RDC.

Gertler aurait d'abord transféré ses intérêts commerciaux depuis les paradis fiscaux offshore vers la RDC, où il leur aurait donné de nouveaux noms de sociétés.

D'après les preuves consultées par Global Witness et la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAAF), Gertler aurait ensuite travaillé avec un réseau international de blanchiment d'argent, composé d'individus qui dirigent ou possèdent des sociétés fictives en Europe, qui lui aurait permis d'opérer des mouvements d'argent après les sanctions. Ces mêmes personnes auraient également fondé des sociétés en RDC immédiatement après l'annonce des sanctions, sans avoir eu aucun lien préalable avec le pays.

Des comptes ont été ouverts dans les succursales congolaises d'Afriland First Bank, basée au Cameroun. Des millions de dollars y ont été

déposés en espèces, souvent versés par des individus introuvables ou au nom de protagonistes clés du système. L'argent, dont l'origine était souvent dissimulé, y transitait ensuite.

Les preuves étudiées par PPLAAF et Global Witness suggèrent que ce système soigneusement élaboré aurait été largement utilisé pour déplacer des sommes d'argent liquide au sein de la RDC et vers l'étranger.

Chose importante, notre enquête révèle également que les personnes apparemment mandatées par Gertler auraient secrètement obtenu des droits miniers sur des ressources potentiellement précieuses à la veille des élections de 2018 en RDC. Après l'annonce des sanctions américaines, Gertler n'aurait donc pas simplement cherché à consolider sa fortune, mais aurait continué à développer ses intérêts commerciaux en RDC.

Ces permis miniers auraient été accordées par la société minière publique Gécamines, surnommée la « boîte noire de la RDC » en raison de la disparition de ses revenus miniers et de sa tradition de contrats miniers suspects et opaques, dont plusieurs ont été conclus avec Gertler.

Notre rapport dévoile également les individus, les banques et les entreprises qui auraient soutenu et facilité les manœuvres de Gertler pour échapper aux sanctions américaines, et ceux qui, à la recherche du profit, auraient fermé les yeux devant les signes apparents de corruption et de blanchiment d'argent.

Glencore, l'une des plus grandes multinationales du monde, continue de verser à Gertler d'énormes redevances au titre d'accords passés, malgré les sanctions dont il fait l'objet et le risque de se voir sanctionnée à l'avenir.

Notre enquête montre également que Gertler dirigerait toujours une société de douane et de logistique qui entretient des relations

commerciales avec de grandes sociétés minières, notamment la Sino-Congolaise des Mines (Sicomines), le plus grand projet d'investissement chinois en RDC, et le Groupe des Ressources Eurasiennes (ERG). Ce dernier est déjà sous le coup d'une enquête du Serious Fraud Office (SFO) au Royaume-Uni pour ses relations d'affaires en RDC, dont beaucoup impliquaient Dan Gertler.

Gertler a fait fortune en se positionnant comme un intermédiaire incontournable pour tous ceux qui souhaitaient avoir accès au secteur minier de la RDC. Les sociétés minières internationales cherchant à accéder au secteur minier congolais devaient travailler avec Gertler, et beaucoup étaient prêtes à le faire puisque la RDC abrite de nombreuses ressources naturelles de valeur, notamment des diamants, de l'or, du cuivre et du coltan.

La RDC possède également les plus riches gisements de cobalt au monde, un minerai essentiel dans la fabrication des véhicules électriques et autres technologies relatives aux énergies renouvelables, sur lesquelles la plupart des économies vont miser pour tenter de contrer la crise climatique. Ces quinze dernières années, la demande de cobalt a explosé et l'appétit du monde pour les réserves congolaises a suscité beaucoup d'espoir en matière de développement, ainsi que d'importantes recettes pour l'État dans le futur.

Pourtant, malgré ses richesses minières, la RDC est l'un des pays les plus pauvres au monde : plus de 72 % de la population y vit avec moins de 2 dollars par jour. Les revenus de l'exploitation minière, en raison de la corruption et de la mauvaise gestion, finissent trop souvent sur des comptes bancaires offshore au lieu de bénéficier au Trésor public. Le peuple congolais ne profite donc pas des retombées que les ressources du pays devraient lui apporter.

Gertler, ainsi que d'autres individus et sociétés au sujet desquelles Global Witness et PPLAAF ont

trouvé des preuves suggérant des efforts concertés pour se soustraire aux sanctions ont tous nié avec vigueur toute action en ce sens.

Il n'y a pas eu, selon eux, de tentative ou de conspiration en vue d'échapper aux sanctions, mais simplement des opérations commerciales légitimes, sans lien avec Gertler ou une quelconque violation des sanctions. Glencore, Sicominex et ERG nient également avoir agi de manière répréhensible et avoir enfreint les sanctions américaines en faisant des affaires avec Gertler. Les réponses plus détaillées des sujets de l'enquête menée par PPLAAF et Global Witness peuvent être trouvées ici [[hyperlien vers le rapport](#)].

Le gouvernement de la RDC, les autorités compétentes des autres juridictions concernées et les entreprises multinationales doivent agir maintenant pour s'assurer que les revenus du secteur minier de la RDC soient gérés de manière responsable. Ces revenus doivent profiter au peuple congolais et contribuer au financement d'infrastructures et de services publics indispensables, au lieu d'être détournés au profit de quelques hommes d'affaires et hommes politiques.

PRINCIPAUX FAITS

- > Gertler semble avoir eu accès à un réseau international de blanchiment d'argent pour échapper aux sanctions américaines. Ce réseau l'a probablement aidé à faire passer des millions à l'étranger et à conserver l'accès au secteur minier de la RDC.
- > Des preuves suggèrent que deux des sociétés, probablement mandatées par Gertler auraient secrètement acquis de nouveaux permis d'exploitation minière dans les mois qui ont précédé les élections congolaises de 2018.
- > Afriland First Bank semble avoir joué un rôle central dans la mise en place de tout dispositif qui aurait permis à Gertler d'échapper aux sanctions américaines.

- > De grandes sociétés minières comme ERG et Sicominex continuent de faire des affaires avec une société probablement liée à Gertler, malgré les sanctions américaines à son encontre.

- > Le géant des matières premières Glencore a continué à reverser à Gertler des millions d'euros de redevance au titre d'accords passés, malgré les sanctions imposées.

RECOMMANDATIONS CLÉS

- > Le gouvernement de la RDC devrait adopter des mesures conservatoires contre Gertler et ordonner la saisie et le gel de tous les biens lui appartenant. La RDC devrait également mettre un terme et rendre publiques tous les affaires conclues avec Gertler et commander un audit indépendant de toutes les sociétés minières publiques, y compris la Gécamines.

- > Les autorités américaines doivent enquêter sur les individus, entités, sociétés et institutions financières qui ont aidé ou facilité le contournement des sanctions américaines par Gertler, ainsi que ceux qui continuent de faire des affaires avec lui ; et, s'il s'avère qu'ils violent le droit américain, prendre des mesures à leur encontre, notamment par le biais d'interdictions de visa, de désignations, d'amendes, de gel des avoirs ou d'inculpations pénales.

- > L'UE doit combler les lacunes qui lui ont permis de devenir un refuge pour l'argent sale lié à Gertler en s'assurant que le régime de sanctions « Magnitsky » qu'elle propose inclut la corruption parmi ses critères. Elle doit aussi renforcer la législation sur la propriété des entreprises et la divulgation de la propriété effective.

- > Les sociétés minières internationales doivent cesser toute activité commerciale avec Gertler et tout paiement à son ordre; elles doivent être tenues responsables par les agences gouvernementales compétentes dans le monde entier, pour toute transaction menée avec Gertler.

Exclusion de responsabilité : la version française est une traduction du document original en anglais. Cette traduction ne peut être utilisée qu'à titre de référence. En cas de divergence entre la version française et la version originale anglaise, la version anglaise fait foi. Global Witness décline toute responsabilité en cas de dommage ou préjudice causé par des erreurs, des imprécisions ou des incompréhensions de traduction.